

S.C.P. DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES

Y. FOUQUE

G. GOUNOT
R. VAN GRINSVEN

J-P. LE PAGE

F. DONON
G. MANCEAU

J-O DESMAREZ

LETTRE D'INFORMATION JUIN 2019

Attention ! Cas cliniques de Bronchite vermineuse

Nous avons constaté depuis quelques semaines des épisodes de Bronchite Vermineuse dans les élevages. Ces événements surviennent plus tôt que d'habitude, sans doute à cause de l'hiver peu rigoureux que nous avons connu cette année.

La Bronchite vermineuse est provoquée par les strongles respiratoires. Les principaux symptômes sont de la toux et une baisse de la production laitière. En cas d'atteinte grave, de la mortalité peut être observée.

Lorsque vous faites face à un épisode de toux, plus vous agirez vite dans la mise en place du traitement, plus les troubles se guériront facilement. Pour confirmer la présence de la bronchite vermineuse dans votre exploitation, ayez le réflexe copro ! Voici les principales recommandations pour avoir des prélèvements de qualité :

- Ne mélangez pas plusieurs bouses dans le même gant. Apportez-nous des prélèvements individuels
- Prélevez directement dans le rectum et non sur le sol
- Choisissez les animaux qui toussent depuis peu et de préférence les primipares. Au bout d'un certain temps, l'immunité s'installe et peut rendre la ponte des larves rare et provoquer des prélèvements faussement négatifs.
- Dès les prélèvements effectués, apportez-les-nous rapidement : les larves ont tendance à disparaître dans les heures qui suivent le prélèvement.

Contrairement aux strongles digestifs, une immunité protectrice ne se met pas en place. En cas de toux il sera nécessaire de réaliser un traitement avec une molécule adaptée.

Les mouches sont déjà là ! Attention aux kératites.

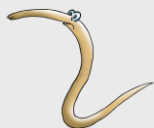
A l'instar des strongles respiratoires, les mouches refont leur apparition en avance par rapport à la saison et nous sommes actuellement amenés soit à mettre en place un traitement soit à intervenir directement sur des cas de kératite.

Les kératites se présentent sous différents stades plus ou moins avancés. La prise en charge ne sera pas la même en fonction du stade :

- Larmolement avec œil légèrement blanc sans creusement de la cornée: application d'un topique antibiotique ou d'un collyre à base d'huile essentielle (**Phytoculaire**) deux fois par jour jusqu'à guérison
- Œil très blanc sans creusement de la cornée : injection dans le conjonctif de l'œil d'une préparation kératite à base d'antibiotique
- Œil atteint d'un ulcère (cornée creusée) : injection sous conjonctivale et suture des paupières de l'œil concerné pendant 15 jours. Les paupières ainsi fermées vont contribuer à la cicatrisation de la cornée



Larve de strongle respiratoire



Kératite au stade ulcère, la fermeture des paupières est fortement recommandée

La vaccination contre les mammites en 6 questions

- Des vaccins contre tous les germes ?

Il existe actuellement deux vaccins, l'un dirigé contre les Staphylocoques dorés, les colibacilles et les Staphylocoques coagulases négatives et l'autre dirigé contre le Streptocoque uberis. Plusieurs analyses bactériologiques sont donc nécessaires pour déterminer quel est le germe qui provoque la plupart de vos mammites.

- Quel sont les buts de la vaccination ?

Les vaccins ont comme principal but de protéger les vaches non encore contaminées. Ils vont par exemple s'opposer à la fixation des bactéries sur l'épithélium des glandes mammaires et empêcher les bactéries de créer un biofilm.

Les vaccins vont également permettre de réduire l'expression des signes cliniques, de faire remonter la production laitière plus rapidement après l'épisode de mammite (et donc de limiter la chute de lait consécutif à la mammite), d'obtenir une meilleure réponse aux traitements antibiotiques et de faire diminuer le nombre de cas cliniques.

- Quels sont les animaux à vacciner ?

Lorsque l'on met en place une vaccination contre les mammites, il faut traiter toutes les vaches laitières, pas seulement les cellulaires ou les infectées chroniques, sans oublier les génisses vèlant dans les 6 mois et les vaches tarées.

- Quel est le protocole vaccinal ?

Il existe deux protocoles, un protocole individuel et un protocole de troupeau.

Le protocole individuel consiste à vacciner les vaches autour du vêlage, 2 injections avant et 1 injection après le vêlage et ceci à chaque vêlage.

Le protocole de troupeau consiste à vacciner l'ensemble du troupeau au même moment et de faire des rappels régulièrement : 3 injections à 6 semaines d'intervalle puis des injections de rappel tous les 3 à 6 mois selon le vaccin utilisé.

- La vaccination seule suffit-elle ?

Non, la vaccination fait partie des différentes armes que l'on peut utiliser contre les mammites mais ne permet pas à elle seule de lutter efficacement contre les mammites. Il ne faut pas négliger les autres moyens de lutte (hygiène de traite, stratégie de tarissement...).

- Quels sont les délais pour ressentir les effets ?

Il faut compter environ 4 à 6 mois avant d'observer les effets positifs d'une vaccination contre les mammites. Il s'agit donc d'une stratégie de long terme.

Le coût d'une vaccination est d'environ 6 à 7 euros par injection selon la présentation du vaccin et le type de vaccin utilisé.

La diminution de la perte en lait constatée après la mise en place d'une vaccination permet de compenser pour une bonne partie le coût de la vaccination.

Si vous souhaitez mettre en place une vaccination dans votre troupeau, n'hésitez pas à nous contacter.



Kénomix SD : post trempage à base de dioxyde de chlore utilisable en robot

Le dioxyde de chlore est le désinfectant le plus puissant utilisable pour l'hygiène de traite. Kénomix SD a été spécialement formulé pour pouvoir être utilisé en pulvérisation par des robots de traite et par des systèmes de pulvérisation automatique.

Une fois pulvérisé, Kénomix SD permet d'obturer le canal du trayon, d'avoir un effet désinfectant prolongé grâce à son pouvoir filmogène et de diminuer les gerçures et les crevasses sur les trayons grâce à ses agents adoucissants.

Avant utilisation, Kénomix SD doit être mélangé à un activateur. Le mélange est utilisable 1h après et pendant les 30 jours qui suivent.

Le 27 juin : Formation Qualité du lait à la clinique

Nous organisons une formation autour de la qualité du lait le jeudi 27 juin à la journée, de 9h à 17h. Seront abordés tous les éléments ayant un rapport avec la qualité du lait (déroulement d'une traite normale, différents germes responsables des mammites, principaux moyens de prévention et protocoles de traitement).

Cette formation, financée par les fonds Vivéa, est limitée à 10 participants. N'hésitez à vous inscrire dès maintenant ! Le repas est offert.

